



# CSE réseau • 3

## Compte rendu FO du Comité Social et Économique 14 et 15 janvier 2026

### A l'ordre du jour :

1. Compte rendu de gestion de fin de mandat
2. bilan social 2024 - Recueil de l'avis
3. DUERP et PAPRI Pact 2025
4. projet d'évolution de l'exploitation des régies Mosar du réseau régional France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication : Projet Overdrive
5. Tendance budgétaire 2026
6. Immobilier : Présentation du schéma immobilier du réseau régional
7. Vie du CSE : Désignation des membres des commissions
8. Suspension de la réouverture de la BIP d'Arles.

### 1. Compte rendu de gestion de fin de mandat

Passage obligatoire lors de la fin d'un mandat, un expert a été mandaté pour effectuer la conclusion comptable du cycle du CSE. Il présente aujourd'hui le bilan de la gestion du CSE Réseau France 3 pour la mandature 2022-2025. Cette présentation claire et détaillée doit permettre la continuité avec les nouveaux élus.

Elle fait état d'une situation financière saine, avec des comptes de 2022 à 2024 tous approuvés.

Le CSE a développé une offre étendue d'activités sociales et culturelles, incluant aides financières, billetterie, voyages et actions locales, dont la poursuite engage la nouvelle mandature.

Le rapport détaille les engagements en cours, les contrats, le fonctionnement des commissions, ainsi que l'organisation administrative, juridique et d'archivage du CSE.

Il identifie enfin plusieurs points de vigilance, notamment l'approbation des comptes 2025, le suivi des engagements financiers, la conformité RGPD et la transmission des outils et accès.

- [Compte rendu de fin de mandat - CSE RÉSEAU FRANCE 3](#)
- [Synthèse compte rendu de fin de mandat - CSE RÉSEAU F3](#)

## 2. Information/consultation sur le bilan social 2024

### Recueil de l'avis

A l'ordre du jour le bilan social...2024, normalement il aurait dû être présenté avant avril 2025 ...

C'est un document obligatoire qui date des années 70 et qui, du coup, la faute à son grand âge, est très figé.

Il présente une photo assez floue et imparfaite de la situation sociale de l'entreprise à un instant T. L'expert du CSE mandaté depuis 3 ans arrive aujourd'hui avec un relatif recul sur la situation du Réseau en nous informant que pourtant en parallèle, l'entreprise dispose d'outils bien plus pointus qui sont déployés dans les différentes régions et qui permettent de recueillir des informations plus précises sur les situations locales. Les élus déplorent que ces données ne soient pas mieux utilisées pour faire plus de prévention des risques auprès des salariés.

A la demande des élus, un focus est fait sur l'absentéisme et l'accidentologie qui sont 2 indicateurs plutôt fiables. Car il y a un réel enjeu autour de ce document qui "doit permettre d'adapter la ressource (les salariés donc) pour répondre à l'objectif (la stratégie financière de l'entreprise notamment)".

Le bilan social nous alerte sur plusieurs points :

- **L'absentéisme tout d'abord**, s'il repart à la hausse en 2024 comme dans toutes les entreprises, le taux du Réseau est déjà bien au-dessus de la moyenne nationale ! 6,03% contre 5% ailleurs.

En cause, des arrêts plus nombreux chez les journalistes que les PTA. Mais aussi chez les encadrants intermédiaires (RCA, Cadres techniques...) qui, nouveauté, s'arrêtent eux aussi ! Cela en dit long sur le climat social au sein du Réseau.

- On note également que **les arrêts longs** sont en forte hausse ; ils sont liés aux RPS ou à la santé mentale pour environ 40% d'entre eux.

- enfin **un focus est fait sur la population "rapporteur de contenu et d'information" (journalistes, JRI, reporters etc.)** car si les arrêts sont plus courts ils sont aussi plus fréquents.

L'absentéisme alimente l'absentéisme ! En effet, en cas d'absence de salariés, il y a 2 options : embaucher en lieu et place ou réaffecter la charge de travail sur les collègues présents voire supprimer la tâche ! On voit bien quelle option à la préférence des Directions.

Selon l'expert, le seul moyen de baisser le taux d'absentéisme est de prévenir les RPS ! Difficile selon lui lorsqu'une entreprise subit des transformations et des changements structurels...Tiens donc !

En revanche, nous sommes heureux d'apprendre que l'effort de formation dans le Réseau est plus de 50% supérieur à l'ensemble de France.tv, suite justement aux besoins de transformation depuis 2021 qui truste l'essentiel de l'effort. Mais l'expertise déplore que la formation en prévention des risques et de santé au travail ne représente que 11% des heures dispensées en 2024.

Enfin, même si près de 300 salariés de la Fabrique dépendent de ce CSE Réseau, aucune donnée n'est fournie. Ce bilan social spécifique est présenté au CSE Siège... Vos élus demandent que ce document soit à minima présenté en CSE Réseau.

Les élus rendent un avis assez mitigé puisque ces données sont de toutes façons déjà périmées !

→ [\*\*Avis du CSE Réseau - Bilan Social 2024\*\*](#)

### 3. Information/consultation sur les DUERP et PAPRI Pact 2025

Après le bilan social de 2024, nous faisons un saut dans le temps et passons à 2025 ! Pas simple de comparer toutes des données issues d'années de référence différentes.

Le **DUERP**, "**Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**" est un document obligatoire qui permet d'identifier et d'évaluer les risques professionnels au sein des entreprises. Il est actualisé chaque année au sein des antennes du réseau avec la direction mais également avec vos RP locaux ainsi que des salariés invités en tant qu'expert métier qui peuvent donner leur avis et demander à y ajouter des points. **Le DUERP sert ensuite à rédiger le PAPRI Pact**, "**Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail**" qui propose les actions préventives nécessaires.

Chaque antenne fait remonter ces documents aux élus du CSE qui, cette année encore, constatent que tous ne sont pas bien rédigés et font face à de nombreux manques.

Une résolution a donc été votée pour demander des précisions et des actions concrètes.

Concernant le PAPRI Pact voici notre ressenti :

- Plus d'un an après la clôture 2024, le document n'est pas conforme !
- Il manque toujours des données sur les dépenses de sécurité et de prévention des risques.
- L'absentéisme est en forte hausse : +10 % vs 2023, taux à 6,8 %, tendance aggravée en 2025.
- Les arrêts sont plus longs et les absences courtes en hausse, on sent une tension généralisée.
- Nous battons des records de maladies professionnelles (8), d'accidents du travail, et d'inaptitudes définitives sans reclassement.
- De manière générale, le climat est morose : l'âge moyen des salariés augmente, les licenciements aussi, quant aux promotions, elles, elles baissent !
- On constate de plus en plus de stress lié aux transformations, de l'isolement chez les encadrants, et beaucoup d'inquiétudes après la dénonciation de l'accord de 2013.
- L'insécurité économique est accrue pour les précaires, et est invisibilisée dans le bilan.

En conclusion, le CSE alerte sur une **détérioration continue des conditions de travail et de la santé des salariés**, demande une **meilleure transparence des données**, une **prévention renforcée**, et une **révision globale de la politique sociale**.

→ [Avis du CSE Réseau - DUERP 2025](#)

### 4. Information/consultation sur le projet d'évolution de l'exploitation des régies Mosar du réseau régional France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication : Projet Overdrive

En présence de M. Friedrich et S. Lafuente rédactrice en chef et Fatima Mekkaoui, Cheffe de projet

Le projet Overdrive est présenté par la direction de France Télévisions comme un outil de modernisation des régies MOSAR du Réseau France 3, visant à automatiser la fabrication des journaux et à généraliser un fonctionnement en mode mono-opérateur.

L'expertise conclut qu'il s'agit d'une transformation organisationnelle majeure, et non d'une simple évolution technique, avec des impacts importants sur les métiers, les conditions de travail, l'emploi et la qualité éditoriale.

Le cabinet d'expert SECAFI identifie des risques élevés de surcharge cognitive, de stress et de dégradation de la santé au travail, en s'appuyant notamment sur le retour d'expérience négatif de l'expérimentation menée à Rouen, qui avait donné lieu à une alerte pour risque grave.

Le projet entraîne une standardisation accrue des pratiques, une réduction des marges de manœuvre, de la réactivité en direct et un risque d'uniformisation de l'antenne, susceptible d'affaiblir l'identité régionale et la qualité du service public.

Enfin, le rapport estime que les garanties apportées par la direction sont insuffisantes à ce stade et recommande de sécuriser l'accompagnement, la formation, la Gestion Prévisionnelle de Emploi et des Compétences GPEC, le suivi des impacts sur l'emploi et la qualité, faute de quoi Overdrive pourrait devenir avant tout un outil de rationalisation économique.

## Commentaire de FO :

### Rédigé par l'ancien président de la commission Nouvelles Technologies

*La commission nouvelles technologies a, au fil des années, accompagné les évolutions. Inutile de revenir sur l'historique, il est connu de tous. Le projet Overdrive, lui, a démarré dans des conditions pour le moins compliquées, voire catastrophiques.*

*Après avoir échangé avec de nombreux acteurs du projet Overdrive — direction, salariés experts, mais aussi salariés découvrant l'outil lors de visites avec les experts de SECAFI — FO a pu se faire une idée claire de la situation.*

*Sur le plan technique, les bugs du début ont été corrigés. Le périmètre de l'automate a été réduit et limité à la diffusion des sujets et de l'info décor.*

*L'outil fonctionne et permet de produire des émissions, mais le problème n'est pas là.*

*FO tient à saluer le travail et l'investissement de l'ensemble des intervenants du projet. L'approche collaborative avec les salariés et la direction est à souligner, car elle reste trop rare à France TV.*

*En revanche, une chose essentielle a été oubliée dans ce projet Overdrive : les salariés après le déploiement.*

*Techniquement, Overdrive permet de produire une émission avec un ou deux TEVA. Dans les faits, il sera utilisé presque exclusivement par un seul technicien. C'est d'ailleurs l'objectif réel du projet. Ne nous y trompons pas : Overdrive n'a pas vocation à améliorer la qualité des JT à l'écran, mais bien à réduire le nombre de techniciens nécessaires à leur fabrication.*

*Sur le plan de la qualité et de l'efficacité, le gain n'est pas au rendez-vous. L'outil n'apportera ni plus de réactivité ni moins de problèmes à l'antenne ; il risque même, dans un premier temps, d'en générer davantage.*

*Au sein de la commission nouvelles technologies, nous avons suivi toutes les étapes : améliorations, ajustements et remontées des salariés experts. Un sujet est pourtant resté absent des discussions : le planning.*

*Le « planning », ce mot si central, qui semble parfois gouverner l'entreprise.*

*Puisque l'objectif d'Overdrive est de passer de deux techniciens à un seul en régie, la question est simple : comment seront planifiés les TEVA dans les régies Overdrive ?*

*À ce jour, aucune réponse claire, si ce n'est : « Il est trop tôt pour se projeter. »*

*Or, aucune des 24 antennes du réseau ne fonctionne de la même façon. Les organisations diffèrent : nombre de postes, répartition des missions, présence ou non d'un quatrième poste, fonctionnement le week-end, infographie réalisée par des infographistes ou par les TEVA, sans oublier les UCC. La réalité du terrain est complexe.*

L'arrivée d'Overdrive va donc profondément déséquilibrer les régies, en particulier pour les CDD. Leur suppression annoncée (-12 ETP équivaut à -40 techniciens non-permanents) va rigidifier les plannings des CDI et fragiliser l'antenne (-3 ETP permanents). Moins de souplesse signifie plus de blocages : la moindre absence pourra mettre en difficulté une organisation déjà fragile.

→ **Les élus votent un avis.**

## 5. Tendance budgétaire 2026

À la suite des récentes annonces des nouvelles restrictions budgétaires de France Télévisions, Christophe POULLAIN, directeur du Réseau présente aux élus la contribution de France 3 à cet effort imposé. Il s'agit d'un projet de budget 2026 toujours en phase de réflexion / construction. Mais il annonce d'ores et déjà :

- **La suppression de 45,1 ETP** passant de 2909,2 à 2864,1. A noter que cette baisse est en cours depuis octobre, il ne s'agira donc pas de 45 ETP sur 2026.
- Et la **baisse des charges d'exploitations du Réseau de 13,7 millions d'euros** soit environ 3%.

Pour lui la question est donc que **"fait-on avec ce que l'on a ?"**

Ses réponses sont :

- Priorité à l'information avec la sanctuarisation des JT... mais avec peut-être plus de JT communs ! Cherchez l'erreur...
- Maintien de l'évènementiel (PAE, sport ...)

Les pistes d'économies envisagées sont :

- **Une baisse d'engagement de 2 documentaires en moyenne par région** soit environ 25 "disparitions"
- **La réduction** du recours à des **magazines produit à l'externe**
- Et la **réduction du recours à la Fabrique** pour ceux fait en interne ; ce qui ne va pas arranger sa situation à elle !
- **Une augmentation de la rediffusion**
- Et un **travail sur le coût trop élevé des matinales communes avec Radio France**. Ce que les élus n'ont de cesse de marteler depuis l'origine de ce projet !

## 6. Immobilier : Présentation du schéma immobilier du réseau régional

Invités de la Direction :

Michaël FRIEDRICH, Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3

Olivier GUYON-SANGNIER, Directeur immobilier et moyens généraux

Vincent PERREAUT, Responsable de portefeuille immobilier

À l'occasion du nouveau mandat, la direction a souhaité faire une présentation du schéma immobilier du réseau régional. Il encadre la période 2023 à 2033.

L'idée de cette présentation est de donner les grandes tendances, d'expliquer en quoi consiste le patrimoine du réseau France 3 et d'aborder les évolutions envisagées. Pas de plan caché de la Direction ni de grandes annonces à faire ; il s'agit simplement d'informer les nouveaux élus sur les projets en cours et à venir puisque ces sujets reviennent régulièrement dans les ordres du jour.

**Les élus dénoncent que ce schéma soit acté en haut lieu sans concertation avec les élus**, encore moins avec les salariés qui en sont pourtant les premiers impactés !

En particulier en ce qui concerne l'implantation des bureaux excentrés qui doivent correspondre aux territoires sur lesquels les journalistes sont amenés à se rendre pour couvrir l'actualité.

La Direction nous explique qu'il y a beaucoup d'évolution en matière de réglementation environnementale, et notamment des décrets qui vont nécessiter des économies d'énergie de 30 %, puis 50 % dans les années à venir (décret tertiaire).

Un rappel est fait notamment sur les températures qui doivent être de 19° pour le chauffage en hiver et que les climatiseurs ne sont pas à déclencher en dessous de 26°.

La Direction précise qu'il y a une volonté de réduire les constructions dans certaines villes, ainsi que d'optimiser les surfaces de process. Il y a également une approche en fonction de l'évolution technologique et du besoin.

Après analyse, les sites du réseau France 3 ont été catégorisés en fonction de leurs performances, pour lesquels les **cinq possibilités** suivantes sont envisagées :

- **Le statuquo**, pour les sites récents ou réhabilités.
- **La rénovation thermique**, pour les sites dont la performance énergétique est en deca des standards, mais dont les autres composantes (architecturales, fonctionnelles, ...) sont satisfaisantes. Travaux d'isolation, remplacement des menuiseries, des éléments de chauffage - climatisation et de ventilation.
- **La rénovation lourde**, qui outre la rénovation thermique inclut une redistribution intérieure et une rénovation des lots architecturaux.
- **La reconstruction sur site**, pour les sites qui fonctionnellement et thermiquement présentent un fort déficit mais dont l'emprise foncière permet d'envisager un projet neuf.
- **La relocalisation**, pour les autres.

La direction a également abordé le rapprochement immobilier avec Radio France, (et ce, par direction régionale, par antenne, par locale, et enfin par bureaux excentrés.)

Un état des lieux a été fait (concernant les rapprochements déjà effectués, les rapprochements à venir, les rapprochements possibles, les travaux et évolutions en cours et envisagés, ainsi que les rapprochements impossibles.)

Des schémas de référence d'implantation des BIP au sein des bâtiments de Radio France ont été présentés aux élus avec les différentes configurations possibles.

La direction a également informé les élus que l'entreprise avait le souhait de se séparer d'une partie des actifs, pour cela deux sites sont ciblés : Nantes et Lille.

## 7. Vie du CSE : Désignation des membres des commissions

Après avoir exclu des commissions obligatoires tous les élus FO, la coalition menée par la CGT présente les candidats aux commissions suivantes :

**Emploi Formation**, présidée par Chloé TEMPERAU,  
**Egalité professionnelle** présidée par Séverine DANGIN,  
**Diversité Handicap**, présidée par Elisabeth THEUIL,  
**Nouvelles Technologies et Numérique** présidée par Emeline DROXLER,  
**Marchés** présidée par Frédéric MAILLARD,  
**Activités Sociales et Culturelles** présidée par Anne-Sophie SABOUREAU,  
**Logement**, présidée par Pascal LEFEBVRE  
**et Antennes**, présidée par Cécile POURE.

La désignation des membres de la **commission Moyens Internes de Fabrique (La Fabrique)** est reportée. Elle est présidée par Frédéric MAILLARD.

Le soir même de ces nominations, des réclamations tombent sans que FO ne soit à la manœuvre ! Nous avons même obtenu quelques miettes.

Le vers serait-il déjà dans le fruit de cette coalition ?

La CGT se serait-elle trompée de cible ?

## 8. Suspension de la réouverture de la BIP d'Arles.

---

Suite de la demande d'expertise des élus du CSE, Christophe POULLAIN, Directeur du Réseau a décidé de stopper le projet de réouverture du BIP d'Arles en invoquant 4 raisons :

- **Refaire une expertise** à Nîmes alors que le climat et l'ambiance du BIP sont enfin stabilisés **serait délétaire.**
- **le coût de l'expertise** : 75 000 € environ soit le même qu'Overdrive qui est un projet à l'échelle de tout le Réseau.
- **Problème de recrutement d'un rédacteur en chef adjoint (RCA)** qui ne permettrait pas d'encadrer la mise en place de la nouvelle équipe.
- **Problème de calendrier** pour accompagner sereinement cette expertise avant notamment les échéances électorales.

Dans ces conditions, la Direction reporte à plus tard ce projet de réouverture tout en gardant le bail de location... et à payer un loyer pour un local inoccupé ! La faute aux élus ou à la gestion par la Direction ? A vous de voir...

---

### Vos élus CSE :

Sébastien LEBAILLY - Hervé MORIN - Teddy CARUEL - Amélie DOUAY - Alexis DUMOULIN

### Représentant Syndical :

Guy MARLIER

## Prochain CSE du Réseau prévu les 18 et 19 février